

# Le Congo reste gouverné par Joseph Kabila

Congo-Kinshasa Désormais appelé "le Président honoraire" par les siens, il reste à la manœuvre.

**S**i certains avaient encore des doutes sur qui est le vrai patron de la RDCongo, Joseph Kabila s'est attaché à les dissiper. En convoquant mercredi ses partisans à sa ferme de Kingakati, près de Kinshasa, il a remis les pendules à l'heure: c'est et ça reste lui!

Même l'image est parlante: le chef d'État qui devrait être sorti – désormais appelé "le Président honoraire" par les siens – a convoqué le FCC (Front commun pour le Congo), la coalition électorale kabiliste, dans sa ferme privée, mercredi, pour leur faire signer un à un, sur une table située devant lui mais à un niveau plus bas, un "acte d'engagement" par lequel ils jurent "en âme et conscience": "Nous réaffirmons notre fidélité et notre loyauté à Son Excellence Joseph Kabila Kabange, Président de la République Honoraire, Initiateur et Autorité Morale du Front" (les majuscules figurent sur le document).

Et ils signent ce texte assis... sur une chaise aux armes de la République, provenant apparemment de la Présidence.

## Majorité parlementaire

Le document signale l'intention du FCC de se transformer, de coalition d'une quinzaine de partis, en une "plateforme politique de gouvernement", en déclarant "membres de la majorité parlementaire FCC, au sein tant de l'Assemblée nationale que des assemblées provinciales, respectivement les députés nationaux et provinciaux élus sous la bannière des partis et regroupements politiques membres du Front".

Autrement dit, il s'agit de passer d'une simple coalition à un regroupement de partis, ce qui fait du FCC l'équivalent d'un parti, au sein duquel le Président doit choisir son Premier ministre après avoir consulté cette "majorité parlementaire" (1).

Une manière de vider de sa substance la tentative de Félix Tshisekedi de jouer un rôle quelconque dans l'affaire en nommant un informateur, faute d'un parti ayant à lui seul la majorité. Reste que la loi sur les partis politiques prévoit quand même que le ministère de l'Intérieur reconnaisse cette nouvelle plateforme, donc qu'elle le lui demande, ce qui prendra un moment.

"Les traîtres"

La manœuvre du "Président honoraire" n'a pas échappé à Modeste Bahati, chef du

deuxième parti en importance après le PPRD de Joseph Kabila – ce qui l'avait poussé, ces derniers jours, à réclamer pour sa formation soit le poste de président de l'Assemblée nationale, soit celui de Premier ministre, en fonction de celui que le PPRD prendrait.

Dans un tweet, M. Bahati a déclaré: "Trop de Kingakati pour rien. Nous y sommes allés une fois de plus aujourd'hui et on nous y a obligés à faire allégeance à

un homme. Depuis quand on oblige les gens à faire allégeance? Nous voudrions bien garder notre indépendance d'actions, d'esprit et de parole."

Réponse lui a été envoyée par le général John Numbi; cet ancien chef de la police est accusé par la famille de Floribert Chebeya, défenseur des droits de l'homme, d'être responsable de l'assassinat de ce dernier en 2010, mais l'officier n'a jamais été

jugé et est resté proche de Joseph Kabila malgré les sanctions américaines et européennes prises contre lui. Mieux: il a été nommé en 2018 Inspecteur général de l'armée.

Le général Numbi a tweeté à son tour: "C'est de la lâcheté. Personne ne vous oblige à signer le document. C'est en toute liberté que tous ont accepté de signer [...] Seulement sachez que

les traîtres rendront bien compte de leur trahison. Tenez-le pour dit." Ambiance, ambiance...

Marie-France Cros

→ (1) Rappelons que l'existence de cette majorité, comme la victoire de Félix Tshisekedi à la présidentielle, ne reposent que sur les déclarations officielles de la Ceni (Commission électorale nationale indépendante), toujours non prouvées puisque près de deux mois après les scrutins, elle n'a toujours pas publié les résultats électoraux bureau de vote par bureau de vote comme l'exige la loi.